

/SECRET/

AS l'A.T. à Ruhengeri

PC KIGALI , le 18 nov 59

TROUPES DU RUANDA
COMMANDEMENT

N° 6/3.2.1

Ruhengeri



820

Aux Comd Cies 6 Bn Inf (2 ex)
Aux Comd Cies 11 Bn Inf (3 ex)
Au Comd Cie Gd KIGALI (4 ex)
Au Comd Cie Gd GOMA
Au Comd 2 Cie Gd BUKAVU
Aux Chefs Pls Gd USA (2 ex) - ASTRIDA -
RUHENGERRI

Info: Résident Militaire (3 ex)
Mr le Résident du RUANDA à KIGALI
MM les Administrateurs du RUANDA (10 ex)
Comd 3 Bn Para Cdo
Comd 7 Bn Gd KIVU à BUKAVU
Comd 14 Bn Gd USA

O B J E T : Directive n° 3 pour l'action des troupes en MROP au RUANDA

1. RENSEIGNEMENTS.

- a) La sécurité des routes est assurée. Un calme apparent semble régner dans la Résidence; toutefois les éléments qui ont provoqué les troubles N'ont PAS encore été éliminés et la présence des troupes reste nécessaire dans le pays.
- b) La situation actuelle nécessite un remaniement des troupes afin de :
 - (1) réaliser la coordination de l'occupation du pays et de l'organisation administrative.
 - (2) pouvoir procéder à des opérations de contrôle qui seront déterminées dans chaque cas.

2. MISSION.

En collaboration étroite avec les autorités territoriales, les unités en MROP au RUANDA

- a) continuent les opérations de pacification du pays
- b) procéderont à des opérations de contrôle systématique des régions qui seront déterminées dans chaque cas.

3. EXECUTION.

a) Remaniement des secteurs et sous-secteurs et répartition des troupes de pacification:

(1) SECTEUR DE RUHENGERRI:

- (a) comprend les territoires de KISENYI, RUHENGERRI, KIBUYE
- (b) attribution des troupes - répartition

(i) Comd Secteur: Comd 3 Cie 11 Bn Inf à KABAYA (Terr KISENYI)

(ii) S/Secteur KISENYI:

- 3 Cie 11 Bn (-) à KABAYA
- dispose d'un Pl Gd GOMA à GOMA
- un Pl 3 Cie 11 Bn Inf à MATUMBA (De Winter)

(iii) S/Secteur RUHENGERRI:

- le 11 Gd RUHENGERRI à RUHENGERRI

(iv) S/Secteur KIBUYE

- un Pl 3 Cie 11 Bn Inf (De Scriver)

(2) SECTEUR DE KIGALI :

- (a) comprend les territoires de BIUMBA, KIGALI, KIBUNGU
- (b) attribution des troupes - répartition

(i) Comd Secteur: Comd Cie Gd KIGALI à KIGALI

(ii) S/Secteur BIUMBA:

- un Pl GD KIGALI à BIUMBA (Stevaux)

(iii) S/Secteur KIBUNGU:

SECRET

- un Pl Gd KIGALI à KIBUNGU (Thielemans)
- (iv) S/Secteur KIGALI
 - un Pl Gd USA à RWANKUBA (Creyf)
 - la Cie Gd KIGALI (-) à KIGALI

(3) SECTEUR DE NYANZA:

- (a) comprend les territoires de ASTRIDA, NYANZA, GITARAMA.
- (b) attribution des troupes - répartition

(i) Comd Secteur : Comd 2 Cie 11 Bn Inf à GITARAMA

(ii) S/Secteur ASTRIDA:

- les Pl Gd ASTRIDA et USA (Comd s/secteur: Lt Roucourt)

(iii) S/Secteur NYANZA:

- un Pl 2 Cie 11 Bn Inf (Van Walle)

(iv) S/Secteur GITARAMA:

- un Pl 2 Cie 11 Bn Inf à RUTOBWE
- 2 Cie 11 Bn Inf(-) à GITARAMA

Remarque : Dans ce secteur se trouve le 3 Bn Para Cdo en mission spéciale à NYANZA

(4) SECTEUR DE SHANGUGU:

(a) comprend le territoire de SHANGUGU

(b) Comd et troupes : le Pl 2 Cie Gd BUKAVU stationné à ~~BUKAVU~~ ^{SHANGUGU}

(5) Mission des unités de pacification

(a) générale : celle fixée au 2 a) ci-dessus

- (b) (1) garder l'initiative en montrant systématiquement la force sur l'ensemble du territoire
- (2) rechercher les renseignements sur la situation et l'état d'esprit de la population
- (3) contacter les colons isolés et étudier avec eux les mesures à prendre pour leur défense éventuelle
- (4) vérifier la présence effective des chefs et sous-chefs dans leur chefferie ou sous-chefferie
- (5) rechercher TOUS renseignements sur les troupes BATWA et faire appliquer strictement les prescriptions de mon 4/3.2.1 du 16 nov 59
- (6) faire appliquer strictement les prescriptions sur la circulation routière et sur le couvre-feu

b) Constitution des réserves pour des opérations de contrôle systématique de régions à déterminer dans chaque cas

(1) Troupes :

les 1 et 2 Cies 6 Bn Inf (respectivement Cpn Van de Putte et Symoens) et le Pl Rcn 11 Bn Inf

(2) Bases d'installation de ces unités :

1 Cie 6 Bn Inf : KIGALI

2 Cie 6 Bn Inf : NYANZA, par après GITARAMA, après exécution de la 1ère mission qui sera donnée par ordre particulier

Pl Rcn 11 Bn Inf: KIGALI

(3) Missions : seront fixées par ordres particuliers

c) Exécution des mouvements: ont été donnés par messages radio à savoir :

n° E 082 : Pl Gd USA à GACURABWENGE

Pl 2 Cie 6 Bn à RWANKUBA

n° E 083 : Comd 2 Cie 11 Bn Inf

n° E 084 : Comd 3 Cie 11 Bn Inf - Pl 3/11 à BASE - Pl Gd KIBUYE

n° E 085 : Pl Gd KABAYA

n° E 086 : Comd 1 Cie 6 Bn Inf

n° E 087 : Comd 2 Cie 6 Bn Inf - Comd Cie Gd KIGALI à NYANZA

4. ADMINISTRATION.

En annexe, les modifications et les adaptations de l'ordre administratif publié le 14 nov 59 en annexe à mon 2/3.2/1 de la même date.

5. LIAISONS - TRANSMISSIONS.

a) PC Troupes MROP RUANDA à KIGALI (Résidence)

b) Transmissions :

- (1) SOI en vigueur
- (2) Schéma des réseaux FP à réamiser le 191200 nov 59 , cfr annexe 2.
- (3) Mesures particulières d'exécution :
 - (a) l'ANGRC 9 indicatif 22 anciennement avec la 2 Cie 11 Bn à ASTRIDA reste attaché au Pl Gd de cette localité
 - (b) l'ANGRC 9 indicatif 58 reste attaché à la 2 Cie 6 Bn Inf
 - (c) le poste Télécom mobile, indicatif 36, reste stationné auprès du Pl de la 2 Cie 11 Bn Inf à NYANZA, travaille dans le réseau D du 3 Gpt et assure le trafic au profit du Résident Militaire dans ce réseau
 - (d) l'ANGRC 9 indicatif 78 reste attaché à la 1 Cie 6 Bn Inf
 - (e) l'ANGRC 9 indicatif 35, stationné à KIGALI, assurera comme poste chef les contacts du réseau du Comd Secteur KIGALI
 - (f) l'ANGRC 9 indicatif 34 reste attaché au Pl de la 2 Cie 11 Bn Inf à NYANZA
- (4) Fréquences et heures de contact : voir SOI 43 applicable à partir du 17 nov 59.
- (5) La nouvelle distribution des moyens Tr Radio fera l'objet d'un SOI ultérieur.


LIERMAN F.L.
Lt Col
Comd Tps RUANDA

SECRET

Annexe à mon 6/3.2.1 du 18 nov 59

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE.

Référence : annexe 2 à mon 2/3.2.1 du 14 nov 59

a. Ravitaillement

(1) Vivres: les vivres sont remis aux unités par des tournées de distribution effectuées par le service QM à partir de KIGALI

- circuit 1 : KIGALI - GITARAMA - NYANZA - ASTRIDA - NYANZA
KIBUYE - GITARAMA - KIGALI (Lt Crépin)
- circuit 2 : KIGALI - GITARAMA - KATUMBA - KABAYA - RUFEN-
GERI - BIUMBA - KIGALI (AC Wyn)
- circuit 3 : KIGALI - KIBUNGU - KIGALI - RWANKUBA - KIGALI
(AC Bougnet)

Ces circuits se font simultanément tous les 4 jours à partir du 21 nov 59.

(2) POL : a) Secteur de NYANZA : par les PCL de ASTRIDA - NYANZA et
GITARAMA
b) autres secteurs : par les circuits 2 et 3 lors de la distribution des vivres.

(3) Mun: inchangé

(4) Habillement - équipement: mon UT du 15 nov 59 : inchangé

b. Transport : inchangé

c. Génie : des rouleaux de concertina sont à la disposition des unités, les demandes seront introduites par tous les moyens disponibles.

d. Tr : inchangé

e. SS : inchangé

f. Maintenance:

- (1) QM : inchangé
- (2) Trans : inchangé
- (3) Tr : - un atelier Tr fonctionne à KIGALI pour tous les secteurs excepté le secteur NYANZA
- un atelier Tr fonctionne à NYANZA pour le secteur NYANZA
